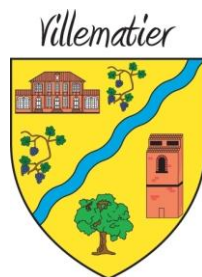


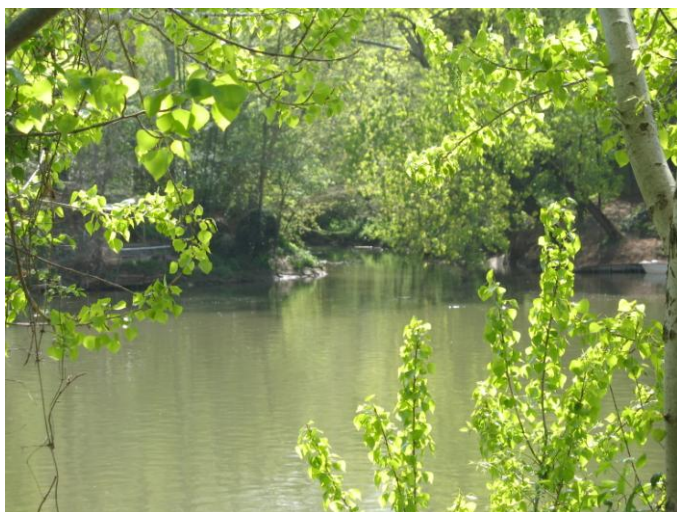
L'ECHO DE VILLEMATIER



Numéro : 15



JUIN 2015



EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Un des éléments qui caractérise ce début de mandat est l'incertitude qui plane sur chacune des collectivités territoriales. Pour s'en tenir à celles qui nous concernent directement, la commune et la communauté de communes, je pense aux compétences exercées par chacune d'elle, ou leur remise en cause, qui amène des interrogations sur le futur contenu des missions exercées. Il n'est pas dans mon propos de défendre le "fameux millefeuille" actuel, ou chacun s'y perd joyeusement et se marche allègrement sur les pieds. L'Etat joue la valse-hésitation, exemple le PLU intercommunal, obligatoire puis pas obligatoire, en agitant la carotte qui s'appelle les dotations. Ces dernières sont incitatives pour toujours plus de compétences déléguées à la communauté de communes.

Suivre cette voie ne peut conduire qu'à vider la commune de l'essentiel des attributions que nous lui connaissons aujourd'hui. Si c'est pour faire plus efficace, plus juste par répartition des richesses, plus économe, continuons, mais il est permis d'avoir quelques doutes. Dans le même esprit d'incertitude il y a l'idée du législateur, de communautés de communes à 20 000 habitants minimum, obtenues par regroupements. On peut facilement imaginer chacun fourbissant ses arguments pour s'imposer, d'autant plus qu'à cette taille là, la "brillante" politique sera forcément prégnante.

Plus concrètement en ce qui concerne la notre, quelques exemples des sujets en cours :

La compétence petite enfance vient de lui être transférée, ce qui devrait se faire à budget équivalent pour les communes. Nous aurons donc des crèches intercommunales.

Mais on y trouve les ardents défenseurs de la navigabilité du Tarn, ce à quoi j'y oppose prioritairement la nécessité d'un budget suffisant pour remettre les réseaux routiers communaux en bon état. Cette compétence voirie qui a été transférée dès la création de la communauté de communes devrait être une priorité, d'autant plus quelle bénéficie à tous les habitants d'abord, tous les usagers ensuite.

Enfin, un élément positif dans les orientations prises actuellement est la recherche de mutualisations dans différents domaines possibles. Il s'agit de faire par convention, au choix, en fonction des besoins de chacun qu'ils soient permanents ou ponctuels, avec une participation financière correspondante à la prestation demandée.

Le budget 2015 a été voté par le Conseil Municipal avec des taux communaux identiques à ceux que vous connaissez depuis plusieurs années.

Un certain nombre de travaux ont été budgétisés.

Tous ne verront pas leur achèvement au cours de l'exercice 2015, notamment pour des raisons d'attente d'accord de subvention.

Les plus avancés sont :

⇒ Aménagement de l'entrée Eglise/Cimetière avec éclairage du clocher. Etude terminée.

⇒ Enfouissement des réseaux sur la 2^{ème} partie de l'agglomération. Plans en cours d'exécution.

⇒ Rénovation du monument sur le square Abbé Touzel. Devis en cours.

Je souhaite aux habitants de notre village des vacances ensoleillées et reposantes.

Avec l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Maire, Jean-Michel JILIBERT.

Le Budget de la commune

Compte Administratif 2014

Exercice 2014	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	433 023	631 241	198 218
Investissement	123 301	378 283	254 982

Report exercices précédents

	Déficit	Excédent	
Fonctionnement		513 462	
Investissement	73 825		
Total	630 149	1 522 986	892 837

Taux communaux d'imposition 2015

Lors du vote du Budget Primitif les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal sont restés identiques aux années précédentes.

Taxe d'habitation (TH)	16,42%
Taxe foncier bâti (FB)	7,84%
Taxe foncier non bâti (FNB)	67,73%

NOS JOIES NOS PEINES



Bienvenue à ces
petites étoiles
qui feront briller
les yeux et
rempliront le
cœur d'un
bonheur
lumineux de
tous les parents.

Félicitations

NAISSANCES

PERIES Timéo
11 novembre 2014

CAMASSES Arthur
7 février 2015

ESPIGAT ROUVIERE Anaé
3 avril 2015

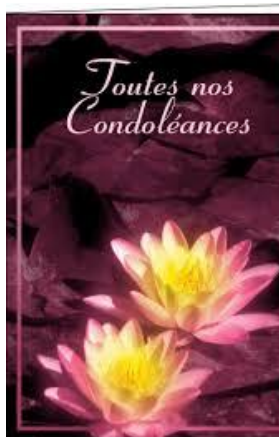


L'amour c'est un
rêve à partager,
un arc-en-ciel
porteur d'espoir,
une douce
caresse...
et le bonheur
d'être deux!

Félicitations

MARIAGES

CISIOLA Philippe /
DELAPORTE Florence
23 mai 2015



L'anémone et
l'ancolie ont
poussé dans le
jardin ou dort la
mélancolie.

Sincères
condoléances

DECES

SIMON Jean-Claude
14 novembre 2014



INFOS MAIRIE

☎:05.34.27.68.20

adresse email

mairie.villematier@wanadoo.fr

SECRETARIAT MAIRIE ACCUEIL DU PUBLIC

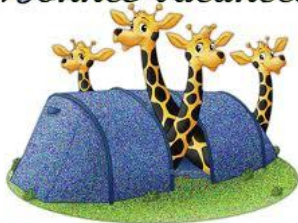
Le mardi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de
15h00 à 18h00

Le mercredi
de 8h30 à 12h00 et
de 15h00 à 18h30

Les lundis et jeudis la
mairie est fermée au
public, les secrétaires
sont présentes dans les
locaux, ce qui vous
permet en cas d'urgence
d'obtenir des
renseignements.

EN JUILLET ET AOUT LA MAIRIE EST FERMEE LE SAMEDI

Bonnes vacances



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

La commune est
heureuse de vous
accueillir et vous invite à
vous présenter à la
mairie.

Afin de maintenir notre
fichier à jour nous vous
demandons de vous
munir de votre livret de
famille.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et garçons nés
en juillet, août,
septembre 1999
doivent se faire recenser
à la mairie avant le
30 septembre 2015
(mois anniversaire).

Vous devez vous munir
de votre carte d'identité
ainsi

que du livret de famille
de vos parents.

La mairie vous remettra
une attestation de
recensement.

Ce document sera
indispensable pour
s'inscrire aux examens
(BEP, BAC, permis de
conduire..)

et aux concours soumis
au contrôle de l'autorité
publique.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

Ramassage en porte à
porte selon calendrier
inscription au
05.81.28.50.02



DECHETTERIE HORAIRE D'OUVERTURE

Zone d'Activités de
Pechnauquié
31340 Villemur
☎ : 05.61.74.40.87

Du Lundi au Vendredi
de 9h30 à 12h00 et de
13h30 à 18h00

Le Samedi
de 9h30 à 12h30 et de
13h30 à 18h00
le Dimanche
de 9h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00

Fermeture : Jeudi et
jours fériés



ECLAIRAGE PUBLIC

Une tournée
d'éclairage public est
organisée
mensuellement par
l'entreprise CITEOS.
Si vous constatez des
pannes ou des
anomalies veuillez le
signaler à la mairie.



ECOLE DIEUDE

L'année scolaire s'achève dans quelques jours avec « Les Grandes Vacances » en ligne de mire. Vacances bien méritées après une année de travail.

Aux élèves du CM2 nous souhaitons une bonne continuation vers de nouveaux horizons, et nous donnons rendez-vous à leurs camarades et aux nouveaux inscrits le mardi 01 septembre 2015 dans notre école.

Les horaires de rentrée et sortie restent inchangés.

Le calendrier des vacances scolaires 2015/2016 sera le suivant :

Zone C (académies de : **Toulouse**, Montpellier, Créteil, Paris, Versailles)

Vacances de la Toussaint : fin des cours : vendredi 16 octobre 2015

reprise des cours : lundi 02 novembre 2015

Vacances de Noël : fin des cours : vendredi 18 décembre 2015

reprise des cours : lundi 04 janvier 2016

Vacances d'hiver : fin des cours : vendredi 19 février 2016

reprise des cours : lundi 07 mars 2016

Vacances de printemps : fin des cours : vendredi 15 avril 2016

reprise des cours : lundi 02 mai

Vacances d'été : fin des cours le mardi 05 juillet 2016

La municipalité vous souhaite à tous de très bonnes vacances

A vos crayons.....



Nathalie RENOUX
Adjointe aux affaires scolaires

BRUITS DE VOISINAGE



NOUS RAPPELONS LES ARTICLES DE L'ARRETE MUNICIPAL

EN DATE DU 16 NOVEMBRE 1998 CONCERNANT LES BRUITS DE VOISINAGE

ARTICLE 3 :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, non soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées, sur le domaine privé, à l'intérieur de locaux ou en plein air, des outils, appareils ou engins bruyants de quelque nature qu'ils soient, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

ARTICLE 4 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

ARTICLE 5 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ARTICLE 6 :

Les occupants de locaux doivent prendre toutes précautions pour que les bruits qu'ils engendrent eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont ils ont la garde ne portent atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Lutte contre la chenille processionnaire du pin



La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour les humains et les animaux.

Elle possède des milliers de poils urticants qui seront libérés en cas de danger. Ils sont la cause de réactions allergiques plus ou moins graves.

Les agents de la Communauté de Communes sont intervenus à titre curatif dans le cadre d'une campagne d'échenillage des arbres contaminés pour les communes du territoire Val'Aïgo et vont mettre en place, d'ici le mois de juin prochain, des systèmes de piégeage sur les arbres concernés.

Ces campagnes seront sans grand effet si l'ensemble des arbres contaminés n'est pas intégralement traité, arbres communaux mais également arbres privés.

Nous demandons donc aux particuliers concernés de traiter leurs arbres afin de limiter le risque de contamination.

Cycle biologique du ravageur

- ☞ Juillet : émergence des papillons, ponte et éclosion
- ☞ Septembre : après l'éclosion, les chenilles forment un pré-nid
- ☞ Novembre : formation de nids d'hiver
- ☞ Avril : Descente des chenilles en procession et enfouissement dans le sol

Dégâts et nuisances

Préjudices esthétiques

- ☞ Aiguilles dévorées sur les variétés de pins sensibles, pins noirs, pins sylvestres, pins maritimes...
- ☞ Formation de nids blancs
- ☞ Dépérissement des branches ou de l'arbre s'il y a défoliations successives

Moyens de lutte

- ⇒ Traitement terrestre chez les particuliers possédant quelques arbres : pulvérisation depuis le sol de produits biologiques homologués. Privilégier les traitements préventifs permet de réduire les risques d'infestations.
- ⇒ Autres moyens de lutte à l'initiative des particuliers : échenillage manuel des arbres et brûlage des nids.



**Le Centre d'Activités des RESTOS DU CŒUR
192 Rue du Grand Pastellié à BESSIERES
(05.34.52.31.46.)**

**assure sa CAMPAGNE D'ETE à compter
du JEUDI 9 AVRIL**

**Les inscriptions et distributions auront lieu :
TOUS LES JEUDIS
*de 13.30 h à 16.00 h***

Seniors, Pour votre sécurité, Ayez les bons réflexes !



⇒ Ne restez pas seul. Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



⇒ Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.

⇒ Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



⇒ Bénéficier de l'opération "tranquillité seniors" : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

⇒ Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé



Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant

Vous êtes victime ou témoins
d'un cambriolage :

APPELEZ le 17 ou le 112

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les
cambrioleurs



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Protégez votre domicile

- ☞ Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- ☞ Soyez attentifs à vos clés.
- ☞ Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- ☞ Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- ☞ Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- ☞ Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- ☞ Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- ☞ Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- ☞ Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- ☞ Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- ☞ Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- ☞ Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- ☞ Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- ☞ Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).
- ☞ Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- ☞ Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.



Structure de l'économie sociale et solidaire, l'association AVIE existe depuis 15 ans. Elle a pour vocation d'aider des demandeurs d'emploi à élaborer un projet professionnel et à retrouver un bulletin de salaire grâce à des missions de travail ponctuelles ou régulières.

En 2014, 184 personnes salariées ont été mises en relation avec 320 clients différents pour des missions de travail ponctuelles ou régulières à domicile ou en établissement.

Pour les bénéficiaires de ces services, c'est la garantie du suivi de la mission confiée, tout en étant dégagés des soucis de recrutement et de formalités administratives liées à l'embauche d'un salarié puisque AVIE est l'employeur

En nous confiant votre travail, vous rendez service à un demandeur d'emploi

Vous êtes un particulier : nous pouvons intervenir pour le **ménage**, le repassage, la garde d'enfant (de plus de 3 ans), le **jardinage** (tonte, taille de haie ...) ou divers autres petits travaux , une aide au déménagement ...

Vous êtes un responsable d'entreprise ou de collectivité : nous pouvons vous aider pour remplacer du personnel absent ou pour effectuer du **nettoyage**, de la **manutention** ...

Alors n'hésitez plus : **Choisissez l'économie solidaire !**

Appelez au 05 61 35 46 91- 05 62 79 51 99 pour un RDV ou un renseignement

ou par mail : contact31@avie-asso.fr



Choisissez l'économie solidaire



Ensemble,
aidons des **personnes** à garder
contact avec le monde du **travail**



Jeunes lycéens étrangers Colombiens et allemands, Cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Wassamone, jeune Thaïlandaise âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour une année scolaire. Elle aime le badminton, la lecture et la cuisine. Son niveau de français est encore faible.

Julia est allemande et étudie le français depuis 6 ans. Elle a 15 ans et pratique la flûte traversière et le piano. Sportive, elle fait partie d'une équipe de volleyball. Elle attend une famille prête à l'accueillir pendant 6 mois !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Céline Gazel

Tél : 05 61 80 57 93 / 06 19 29 72 66

Bureau Coordinateur CEI

Tél : 02.99.20.06.14

Le Comité des Fêtes de Villematier



Voici le calendrier des festivités estivales 2015 :

- ✚ Le bal de la Saint-Jean et son feu auront lieu le samedi 20 juin (pique-nique et soirée animée par DISCO FUN).
- ✚ La FETE LOCALE aura lieu les 24/25/26 Juillet.
Les programmes et le menu du repas de la fête ci-joint.

Comme tous les ans nous viendrons vers vous, lors de la traditionnelle « TOURNEE DES FLEURS » la semaine précédant la fête

Nous espérons vous voir nombreux, afin de pouvoir continuer à animer le village, dans un esprit festif, bon enfant et ...100 % VILLEMATIER.

A bientôt

Votre COMITE

MENU du samedi 25 juillet

Apéritif
Paëlla Royale
Croustade
Café
Vin rouge et rosé

12€ / adulte - 8€ / enfant de moins de 12 ans

Les réservations sont ouvertes auprès de Gina BENTOGLIO au 05.61.09.37.58.
Les chèques (au moment de la réservation) doivent être établis au nom du « Comité des fêtes de VILLEMATIER » et adressés à :

Gina BENTOGLIO
469 route de Navidals
31340 VILLEMATIER

Vendredi 24 juillet



20h. Pique-nique Mac Tchape's (grillades)



Buvette Attractions foraines (Grands et petits)



Soirée dansante Animé par : Dance music 82

Samedi 25 juillet



14h30 Concours de pétanque (ouvert à tous)



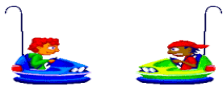
19h30 Apéro animé par : « LES CHIENS JAUNES »



20h. Repas (Paëlla Royale)



Soirée animée par :



Buvette, Attractions foraines

Dimanche 26 juillet

10h30

Messe avec « les trompes de la hyse »

12h

*Dépôt de gerbes
Vin d'honneur*

14h30

Concours de pétanque « déguisés »

16h30

*Cirque et Clownerie
Ateliers sur le thème du cirque*

20h

Grillades / Mac Tchape's

20h30

*Boum des enfants
Un max de cadeaux*

22h

Spectacle: « PASSING FEUX »

*Soirée dansante
Ambiance garantie*

Attractions foraines / Buvette

La Compagnie des Parents

KERMESSE DE L'ECOLE...

VENDREDI 26 JUI A 16H

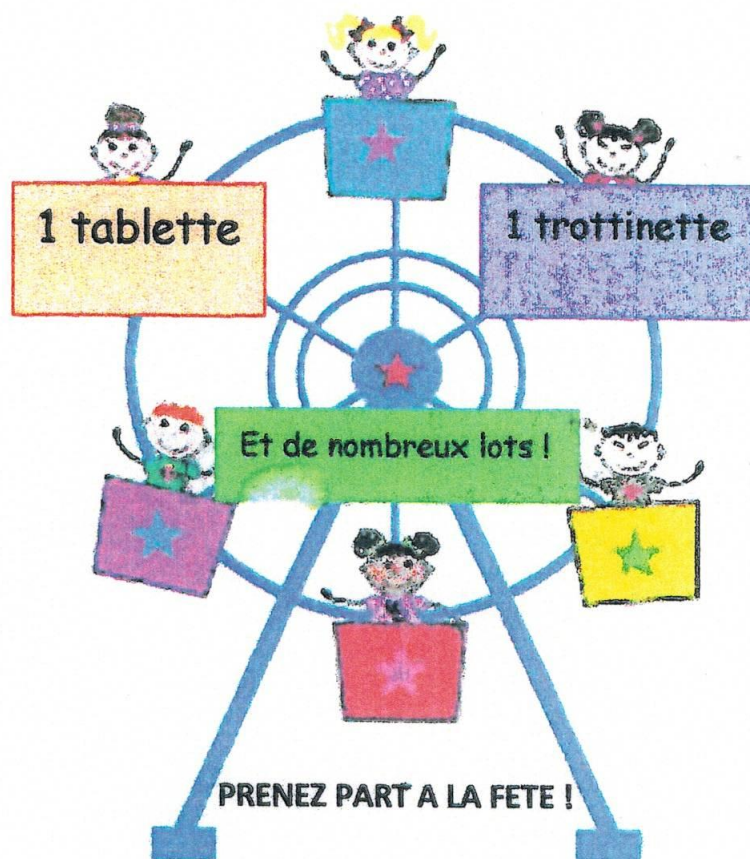


- JEUX GRATUITS
- CADEAUX A GOGO
- TIRAGE TOMBOLA
- BOUM POUR LES ENFANTS
- RESTAURATION SUR PLACE



VENEZ NOMBREUX !!!

TOMBOLA DE LA KERMESSE



☺ Animations gratuites

☺ Cadeaux à gogo

☺ Boum pour les enfants

Pour tout ça, soutenez vos enfants et vendez un maximum de tickets.

Prix du ticket : 2€.

Tirage de la tombola le 26 juin lors de la kermesse.



COMITÉ DES FÊTES DE RAYGADES

Le Comité des Fêtes de Raygades vous remercie de votre participation à l'édition de sa fête de 2014 et vous propose de renouveler l'expérience, les 01 et 02 Août 2015.

Le Comité des Fêtes de Raygades souhaite également se présenter lors de la "tournee des fleurs" qui veut que les jeunes et moins jeunes du Comité apportent à chaque foyer une fleur, afin d'inviter les habitants du Hameau à la fête. Un échange, un sourire et pour ceux qui peuvent, un don permettant de financer le feu d'artifice qui clôture la fête.

Rendez-vous pour la tournée des fleurs du jeudi 30 Juillet 18 h au dimanche 02 Aout 2015.

Le Comité des Fêtes est heureux de vous présenter

le programme des festivités du cru de 2015



PROCHAINE ETAPE : RAYGADES CITY

SAMEDI 01 AOÛT 2015 – DÎNER et SOIRÉE BLANCHE *

* Tenue de soirée exigée

- Cocktail de la Madrague.
 - Salade niçoise.
- Architeuthis des profondeurs farcis.
 - Tarte tropézienne.
 - Café.



Les inscriptions au repas se feront exclusivement à la salle communale de RAYGADES le :
Samedi 04 juillet 2015 de 09 h à 13 h.

Vous pourrez **réserver et régler** vos places pour le repas.

MAXIMUM DE 8 ADULTES PAR RÉSERVATION ET CE **DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES**

Aucune inscription téléphonique ne sera prise en compte.

23 h 00 : SOIRÉE DANSANTE animée par le groupe **CALYPSO**

DIMANCHE 02 AOÛT 2015

11 h 00 : MESSE EN PLEIN AIR, suivie de l'apéritif concert

15h00 : CONCOURS DE PÉTANQUE en doublette et ouvert à tous.

18h00 APÉRITIF CONCERT - et restauration sur place

22h00 : Soirée BODEGA avec **NICOLAS EN SOLO** (Pop, Rock, Folk)

23h00 : FEU D'ARTIFICE



Chant Poésie Etoile de l'Aube

ASSOCIATION CHANT POESIE ETOILE DE L'AUBE
241, Route de Raygades 31340 VILLEMATIER

☎ : 05.62.22.87.17

PALMARES 2015 LE FLEURET POETIQUE DE MIDI PYRENEES
REMISE DES PRIX SAMEDI 20 JUIN 15 H
ESPACE CUBE PARC DE BERNADOU VILLEMUR SUR TARN

CATEGORIE CLASSIQUE

Forme fixe, prix du sonnet : GERARD DEVEZE. « AURORE SUR LA MER » (34)

1^{er} prix : PIERRE CANOU « AILLEURS » (46)

2^{ème} prix : BERTHE GAINVILLE « MERVEILLEUSE ROSE » (76)

3^{ème} prix : REGIS PELLETIER « LA MAISON DANS LA GUERRE » (45)

CATEGORIE NEO CLASSIQUE

Grand prix Gérardine : LISETTE VACASSY « JE M'APPELLE ESPERANCE »

«VICTOR HUGO» (34)

1^{er} prix : FERNAND SEGONZAC « ALBI, LA ROUGE » (81)

2^{ème} prix : GUY LE HULUDUT « IL EST DES MOTS... » (44)

3^{ème} prix : NICOLE NOURRIT CROUZAT « HOMMAGE A NELSON MANDELA » (31)

Mention d'honneur : ALBERT COSTAMAGNA « MIGNONNE » (82)

Poésie illustrée : CAMILLE FIORENTINO « LA FRANCE EST CHARLIE » (62)

Thème proposé (les sept péchés capitaux) :

1^{er} prix : MADELEINE NANDON « PARESSE » (54)

2^{ème} prix : CHRISTOPHE GUIBBERT « SEPTICEMIE » (31)

CATEGORIE LIBRE

1^{er} prix : MARIE MONET « APRES LE GRIS, APRES LA PLUIE ... » (66)

2^{ème} prix : FRANCK BRUYERE « ETES-VOUS LA ? » (81)

3^{ème} prix : MARIE CLAUDE REVEST « DRAME D'UNE NUIT » (31)

Mention d'honneur : SONIA SPAETER « ODYSSEE D'UNE CREPE » (57)

Thème proposé (les sept péchés capitaux)

SOLANGÉ BLESSOU « LA GOURMANDISE » (31)

Prix de l'acrostiche : MICHELE BOURGUETOU « SALIGIA » (65)

CATEGORIE LIBEREE

1^{er} prix : HENRI SOENTJENS « TOUT SE PASSE EN UN INSTANT » (13)

2^{ème} prix : CHRISTIANE ARTWEG « LUNE D'HIVER » (75);

PRIX DE LA NOUVELLE : MONIQUE FAVRE CAPELLE « LE DRAME » (73)

PRIX DU CONTE : MONIQUE ROUSEL « AU PAYS ARC-EN-CIEL » (31)

Thème proposé prix du conte : MARTINE GOBLET « DANS UN DRAP DE LIN.. SEUL » (42)

CATEGORIE RECUEIL INEDIT

NICOLE PORTEY « LE PHARE DU POETE » poésie (13) FRANÇOIS TAURINE « TOUT SE
TAIT SAUF LE TEMPS » poésie (82)

CLAUDE PLOCINIENIAK « HISTOIRES ROCAMBOLESQUES » (75)

Langue régionale (provençal) : PIERRE LEON CAYUELA « LI REGARD DE FOLCO » (30)

CATEGORIE RECUEIL EDITE

CLAUDETTE BERLAND : poésie « AVENTURES DE REVE » (75)

ALAIN GAILLARD : prose « CLARTES INTIMES » (16)

Recueil de poésie en langue étrangère traduit :

ILLEANA VLAD -NICOLAE PATRUT

« MAMAN UNE LARME DE CIEL » « MAMA. O LACRIMA DE CER (ROUMANIE)

Yoga - Villematier



Le Hatha Yoga enseigné à **VILLEMATIER** depuis maintenant 20 ans, est pratiqué selon l'approche traditionnelle. C'est-à-dire en s'appuyant sur des techniques expérimentées et codifiées en Inde depuis des siècles.

Le Yoga est une discipline !

Au même titre que les arts martiaux, la musique ou encore la peinture. C'est l'art de l'aboutissement à la connaissance. Il était à l'origine uniquement pratiqué en Inde par des individus engagés dans une voie ascétique. Avec les époques, il s'est décliné sous diverses approches répondant aux nécessités de notre monde « moderne ».

Aujourd'hui en occident, le yoga comporte la pratique de postures, les exercices respiratoires et la méditation. Il est surtout appréhendé comme une discipline de bien-être physique – psychique – thérapeutique. Parfois pratiqué dans une recherche de sagesse ou de sérénité ou en soutien d'une quête spirituelle.

La bonne méthode est : « **Pratiquer est ce qui compte avant tout** »

C'est sur le tapis que tout se solde, se révèle et se solutionne.

En respect à l'enseignement reçu et transmis au sein de la Fédération Française de Hatha Yoga fondée par Shri MAHESH lui-même, chacun ici pourra s'initier à ces valeurs et approfondir, en fonction de son chemin et de sa destinée.

Les cours ont lieu tous les « jeudis » dans la salle des fêtes de VILLEMATIER, de 18H30 à 19H15. Toutes les informations sont accessibles sur le site internet www.cytn.fr

ROUBINET Martine

Directrice de l'antenne FFHY SOA

06.76.92.91.98 - 05.62.79.56.67

roubinet.cyt@free.fr



www.cytn.fr

Fitness Center

ASSOCIATION SPORTIVE

Siège social : 18 A RUE DE LA BRIQUETERIE
31340 VILLEMUR SUR TARN

Présidente : BRICHLER MURIEL
Secrétaire : HOBON VIRGINIE
Trésorière : VIDAL SANDRINE
Trésorière adjointe : LALANNE LAETITIA

FITNESS CENTER, association de Villemur/Tarn vous propose 10 cours de fitness par semaine : Cuisse abdo fessiers, Body sculpting, Body fitness, Pilates/Stretching, Body barre, Cardio renforcement musculaire, Zumba et le Piloxing : nouveau concept de cours (boxe, pilates, danse).

Les cours sont repartis entre la salle polyvalente du Terme et la salle des fêtes de Villematier, à partir de 10h00, de 12h30 et de 19h00 à 21h30. Cours encadrés par Sophie, Corinne et Yoann, des éducateurs sportifs qui mettent leur professionnalisme à votre service.

L'ambiance conviviale et décontractée de Fitness Center permet à toutes les catégories d'âge de trouver leur compte dans la mixité des cours plus ou moins toniques.

Venez bouger au rythme des cours que vous choisirez.
(Selon le planning des cours du lundi au vendredi, vous pouvez faire un cours ou plusieurs cours par semaine).

Les inscriptions se font sur place avant les cours.
Possibilité de faire 1 cours d'essai.

CONTACT : 06 98 96 84 91



Trucs et Astuces

COTE BRICOLAGE :

Comment enlever la moisissure sur les murs :



Retirez le maximum de moisissure avec une éponge imbibée de vinaigre blanc. Diluez dans un vaporisateur 300ml de vinaigre blanc dans 200 ml d'eau. Vaporisez sur le reste de la moisissure.

Laissez agir plusieurs heures avant d'essuyer avec un linge propre. Recommencez. Il est inutile de rincer, le vinaigre étant déjà dilué. Si vous n'aimez pas l'odeur de vinaigre, ajoutez de l'huile essentielle de votre choix dans le mélange.

COTE MAISON :

Un gant de vaisselle pour retirer les poils de chat :

Voici une astuce originale pour retirer les poils de chat sur les vêtements. Pourtant, ça marche ! Il suffit simplement d'enfiler un gant de vaisselle habituel et de passer sur tous les endroits de vos vêtements où votre chat a laissé ses poils. L'électricité statique provoquée permet aux poils de coller sur le gant, mais plus sur vos vêtements.



Lave-Linge qui sent mauvais : l'astuce pour enlever les mauvaises odeurs :

Laissez le tambour du lave-linge vide sans mettre de vêtements dedans.

À la place de la lessive, mettez au même endroit ou directement dans le tambour 1 verre de bicarbonate de soude.

Choisissez un cycle court légèrement chaud à 30°C maximum. Mettre en marche la machine.

Et voilà, vous avez enlevé les mauvaises odeurs dans votre machine à laver.

En plus de désodoriser efficacement votre machine, cette astuce évite la formation de tartre.



COTE CUISINE :

Bouillon sans graisse :

Pour dégraisser un bouillon de viande ou de volaille, mettre quelques feuilles de laitue dans le bouillon. Les feuilles absorbent la graisse et ne changent rien au goût.

Les retirer après quelques minutes.

